



* Lucille Alonso & Guillaume Florent
Scop-Sarl Archéopole

la vaisselle en verre et en céramique

LUCILLE ALONSO* & GUILLAUME FLORENT*

Trente-et-une sépultures à inhumation ont été mises au jour lors de la fouille de la nécropole de la Zac d'Échenilly à Saint-André-les-Vergers. Douze d'entre elles contiennent un véritable dépôt, essentiellement constitué de vaisselle en terre cuite (**figure 88**), parfois complété par de la vaisselle en verre (**figure 89**). La céramique se compose de dix-huit individus, la vaisselle en verre de huit individus (cf. *Annexe IV, «Inventaire de la vaisselle en verre et en céramique contenue dans les sépultures»*). Une sériation des ensembles funéraires par permutation matricielle a été tentée afin de déterminer les grandes phases d'évolution de la nécropole (**figure 90**). Trois phases chronologiques, corroborées par l'analyse stratigraphique et spatiale, ont ainsi pu être dégagées. Elles s'étendent entre la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C. et la fin du IV^e siècle ap. J.-C.

Méthodologie

La caractérisation de la vaisselle en verre

La quantification du verre repose sur des critères similaires à ceux utilisés pour le mobilier céramique. Le nombre de restes regroupe l'ensemble des tessons: lèvres, panses, pieds. Le nombre minimum d'individus est estimé à partir des bords. Le tri des tessons s'opère sur des caractéristiques techniques (verre pressé-moulé, verre soufflé, couleur) et morphologiques.

Le catalogue mentionne la morphologie, la technique de production du récipient, le taux de conservation de la lèvre et le diamètre. Il présente aussi la qualité du verre, sa couleur, la référence typologique la plus courante¹ et précise le numéro d'inventaire.

La couleur est assez difficile à déterminer, puisque les chartes utilisées pour les autres matériaux tels que *le guide chromatique Munsell* ne prennent pas en compte la transparence du verre. Néanmoins, selon G. Sennequier², quatre grandes classes de couleurs peuvent être distinguées: les verres colorés artificiellement (ajout d'oxydes...) pour lesquels la gamme chromatique est assez intense (bleu cobalt, jaune ambre, violet, vert émeraude), les verres naturels de teintes bleuâtres ou verdâtres, toutes les nuances étant possibles car provoquées par une présence involontaire d'oxydes métalliques, les verres incolores par l'effet du bioxyde de manganèse ou de l'antimoine et les verres blanchâtres opalescents.

¹ Isings 1957.

² Sennequier 1985.

Si la qualité du verre est essentiellement liée à son épaisseur³, elle est aussi liée à la concentration de filandres et de bulles pouvant être considérées comme rares (1 à 2%), clairsemées (5 à 10 %), modérées (15 à 25 %), abondantes (30 à 50 %). L'appréciation de la taille des bulles est elle aussi normalisée: les petites sont inférieures à 0,5 mm de diamètre, les moyennes se situent entre 0,5 mm et 3 mm, les grosses entre 3 mm et 5 mm et les très grosses sont d'une taille supérieure à 5 mm.

La caractérisation de la céramique

Les catégories céramiques

La définition d'une catégorie céramique repose sur la convergence de trois critères: la technique, la fonction et la forme. Des récipients appartenant à cinq catégories différentes ont été déposés dans les sépultures.

La terre sigillée (TS)

La terre sigillée correspond à de la vaisselle de table cuite en mode C dont le vernis est plus ou moins grésé⁴. Son répertoire se compose principalement de récipients dédiés à la consommation des solides mais aussi de gobelets ou de cruches, consacrés aux liquides.

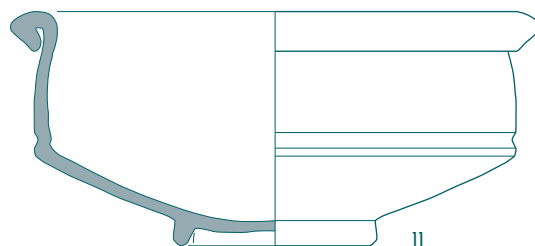
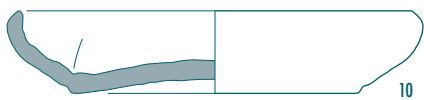
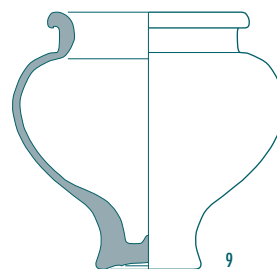
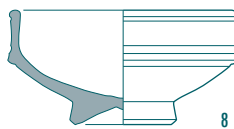
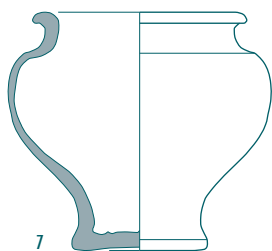
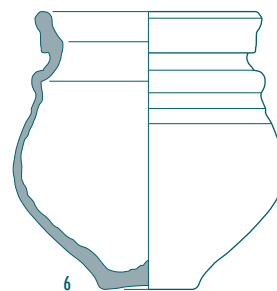
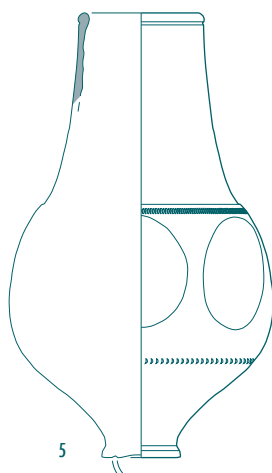
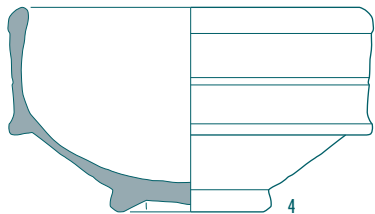
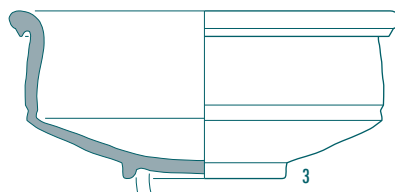
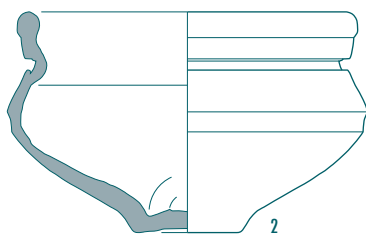
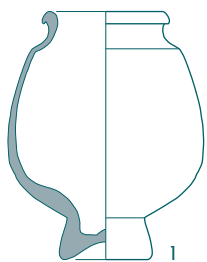
La céramique dérivée de sigillée tardive (DST) et la céramique métallescente (MT)

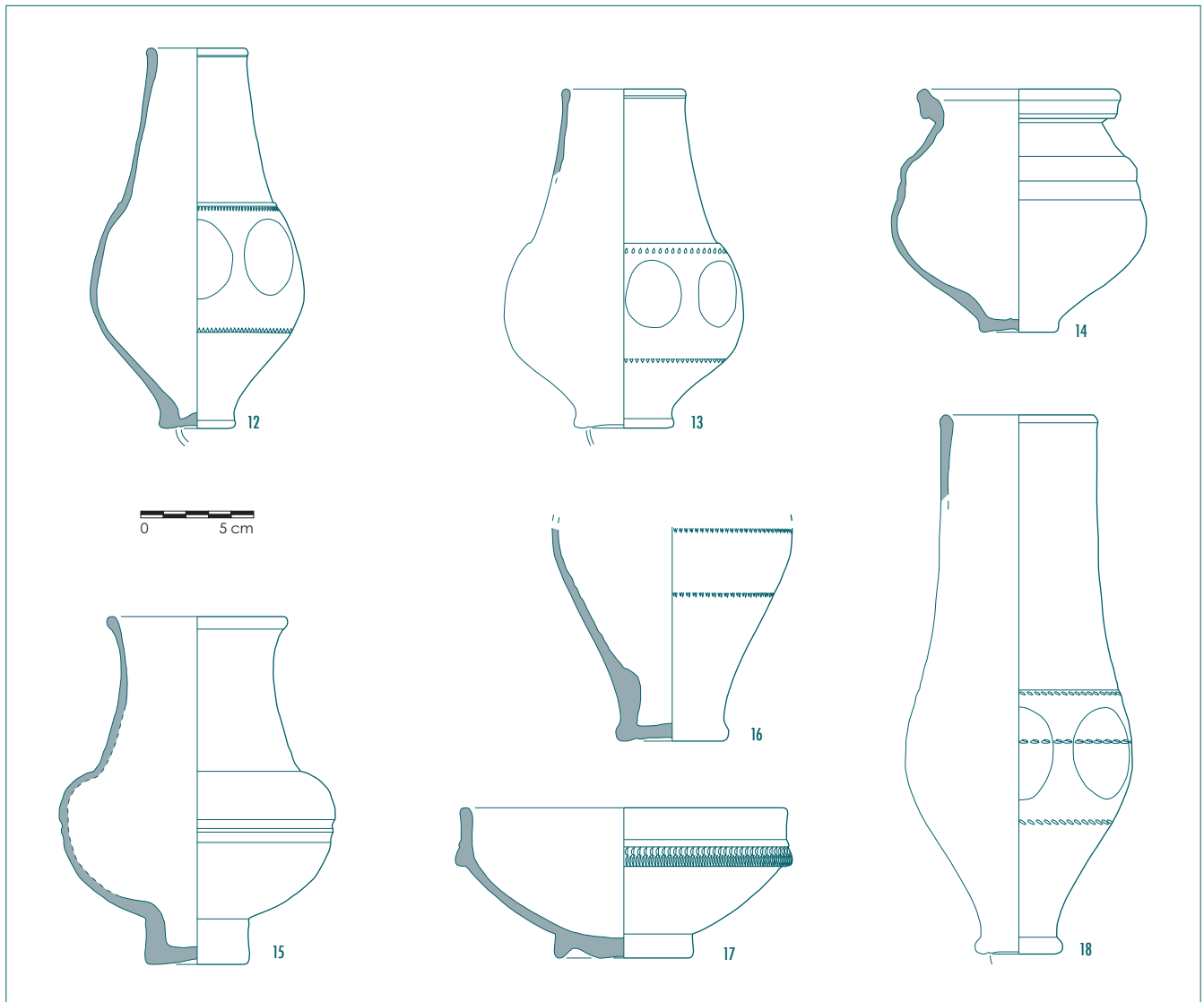
Ces deux catégories sont similaires sur le plan technique. Les récipients sont revêtus d'un engobe argileux grésé et sont cuits en mode A⁵. La notion de céramique dérivée de terre sigillée tardive a été créée afin de distinguer la vaisselle de table consacrée aux solides, inspirée du répertoire traditionnel de la terre sigillée, et les récipients à boire, classés au sein de la catégorie de la céramique métallescente.

³ Prise au niveau de la panse: verre très fin, moins d'1/2 mm, verre fin, 1/2 mm à 2 mm, verre moyen, 2 à 3 mm, verre épais, supérieure à 3mm.

⁴ Picon 2002, p. 139–163.

⁵ *Ibid.*

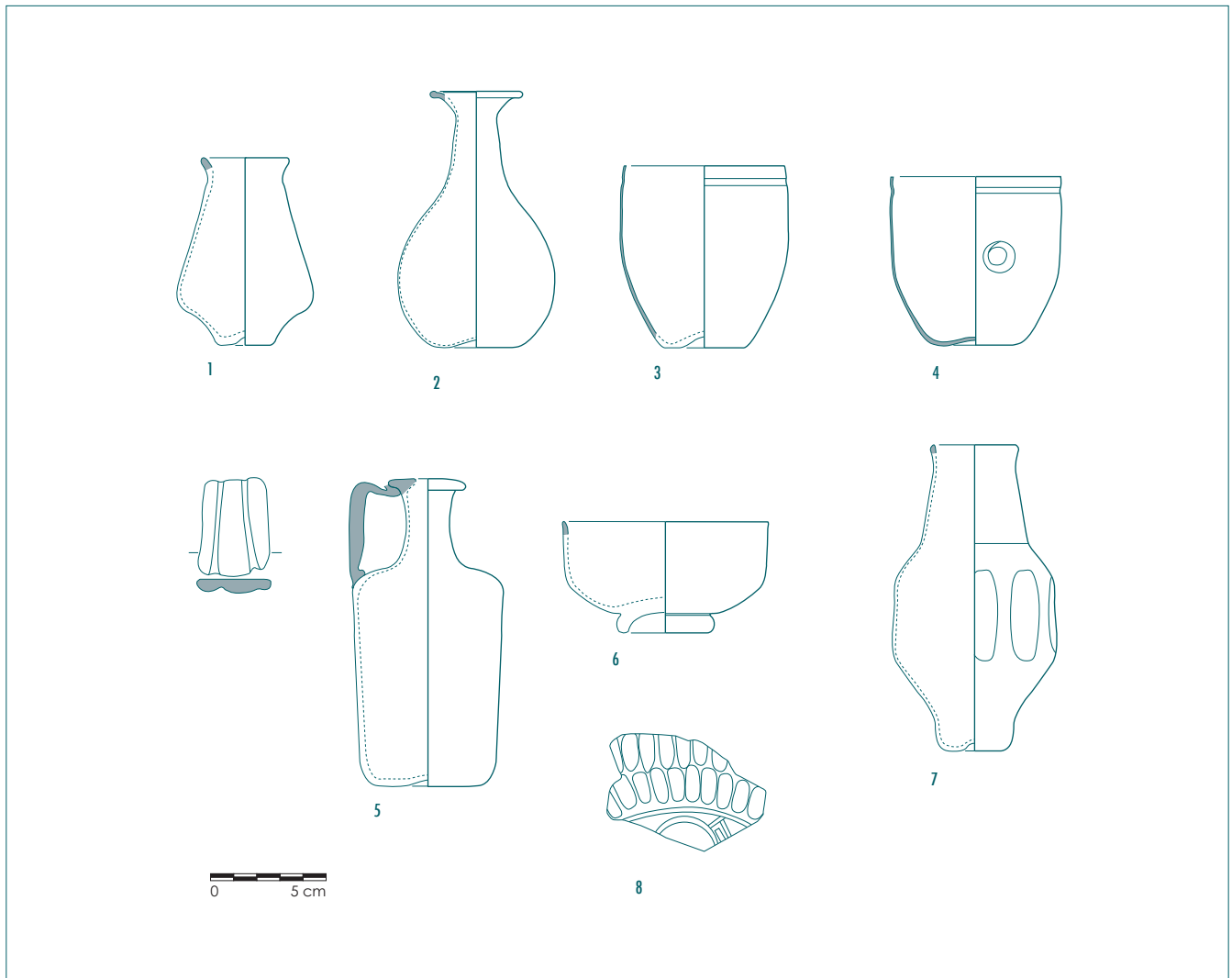




◀ **figure 88** ▶

La vaisselle en céramique déposée dans les sépultures.

1. SP 119 : 1042.4. Gobelet à col concave (TS-E Chenet 334) dont le bord est conservé à 100 % ; S revêtue d'un engobe orange brun vif ; P orange brun clair ; d. 55. **2.** SP 120 : 1114.3. Jatte à lèvres en bandeau, marquée d'un sillon médian (RUB-CHAMP Cossenot 701) dont le bord est conservé à 100 % ; S noir gris ; P blanc gris ; d. 135. – **3.** SP 127 : 1019.3. Jatte carénée à lèvres en crochet (RUB-CHAMP Cossenot 709) dont le bord est conservé à 100 % ; S gris clair ; P gris moyen ; d. 145. **4.** SP 129 : 1072.2. Bol à courte collerette (ER-E Chenet 324) dont le bord est conservé à 100 % ; S revêtue d'un engobe orange brun foncé, rainure ; P brun jaune ; d. 145. **5.** SP 131 : 1037.3. Gobelet à col tronconique (MT-JW Niederb. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S revêtue d'un engobe brun orange foncé, guillochis ; P brune ; d. 50. **6.** SP 131 : 1037.4. Pot à lèvres en bandeau, marquée d'un sillon médian (RUB-CHAMP Cossenot 728/29) dont le bord est conservé à 100 % ; S gris noir ; P gris blanc ; d. 90. **7.** SP 131 : 1037.5. Gobelet piriforme à col concave (FRB-CHAMP Chenet 341) dont le bord est conservé à 100 % ; S noir brun ; P gris blanc ; d. 85. **8.** SP 132 : 1016.2. Bol à bord en bandeau (DST-JVW Chenet 324) dont le bord est conservé à 100 % ; S revêtue d'un engobe brun gris noirâtre, rainures ; P orange brun vif ; d. 90. **9.** SP 132 : 1016.3. Gobelet piriforme à col concave (FRB-CHAMP Chenet 341) dont le bord est conservé à 100 % ; S noir gris ; P noire ; d. 80. **10.** SP 133 : 1050.5. Plat à paroi concave (RUB-CHAMP Cossenot 679) dont le bord est conservé à 100 % ; S gris noirâtre ; P blanc gris ; d. 165. **11.** SP 133 : 1050.6. Jatte carénée à lèvres en crochet (RUB-CHAMP Cossenot 709) dont le bord est conservé à 100 % ; S gris noir ; P blanc gris ; d. 210. **12.** SP 134 : 1091.2. Gobelet à col tronconique (MT-JW Niederb. 33) dont le bord est conservé à 30 % ; S de couleur indéterminée, guillochis, recuite ; P orange brun ; d. 45. **13.** SP 141 : 1034.3. Gobelet à col tronconique (TS-JVW sim. Niederb. 33) dont le bord est conservé à 55 % ; S revêtue d'un engobe orange brun vif, guillochis ; P orange brun clair ; d. 45. **14.** SP 141 : 1034.4. Pot à lèvres en bandeau, marquée d'un sillon médian (RUB-CHAMP Cossenot 728/29) dont le bord est conservé à 100 % ; S gris clair à noir gris ; P gris mat ; d. 90. **15.** SP 147 : 1074.3. Gobelet à col tronconique (FRB-CHAMP sim. Niederb. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S noir gris, panse ornée de deux rainures ; P blanc gris ; d. 80. **16.** SP 147 : 1074.4. Fond d'un gobelet à col tronconique (TS-JVW sim. Niederb. 33) ; S revêtue d'un engobe orange brun noirâtre, guillochis ; P orange brun clair ; d. indéterminé. **17.** SP 150 : 1087.2. Bol à bord en bandeau (DST-JVW Chenet 323) dont le bord est conservé à 100 % ; S revêtue d'un engobe orange brun foncé à brun foncé, guillochis ; P brun jaune vif ; d. 145. **18.** SP 150 : 1087.3. Gobelet à col tronconique (TS-JVW sim. Niederb. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S revêtue d'un engobe orange brun vif, guillochis ; P brun jaune clair ; d. 70.



▲ figure 89

La vaisselle en verre déposée dans les sépultures.

1. SP 119 : 1042.3. Petit pot à lèvres adoucies et panse carénée. Le fond apode ne porte pas la trace du pontil ; conservation 100 % ; d. 40 ; qualité : la surface du récipient est légèrement irisée, épaisseur indéterminée, de nombreuses filandres associées à d'abondantes bulles de taille petite à moyenne sont observables ; couleur : bleu vert ; référence : sim. Chenet 333. **2.** SP 120 : 1114.4. Bouteille globulaire apode. Le col est haut et la lèvre repliée vers l'intérieur. Une légère trace de pontil est visible sur le fond du récipient ; conservation 100 % ; d. 40 ; qualité : la surface du récipient est légèrement irisée, épaisseur indéterminée, de nombreuses filandres associées à des bulles clairsemées (1 à 5 %) de taille petite à moyenne sont observables ; couleur : bleu vert ; référence : Isings 101. **3.** SP 125 : 1100.2. Gobelet apode, une légère dépression marque le départ de la lèvre coupée brute, aucune trace de pontil ; conservation 90 % ; d. 70 ; qualité : verre fin, présence de nombreuses filandres et de bulles petites à moyennes en quantité modérée (25 %) ; couleur : bleu vert ; référence : Isings 96. **4.** SP 127 : 1019.4. Gobelet apode à lèvre coupée brute, quatre gouttes de verre de la même couleur que le support ornent la panse, aucune trace de pontil ; conservation 100 % ; d. 75 ; qualité : verre fin, présence de nombreuses filandres et de bulles petites à moyennes en quantité modérée (15 à 25 %) ; couleur : bleu vert ; référence : Isings 96. **5.** SP 133 : 1050.2. Cruche carrée à une anse plate ornée de deux sillons longitudinaux. Une trace de pontil est visible sur le fond du récipient ; conservation 100 % ; d. 35 ; qualité : épaisseur indéterminée, quelques filandres sont observables sur le col, des bulles petites à moyenne en présence modérée à abondante (25 à 30 %) couvrent l'ensemble du récipient ; couleur : bleu vert ; référence : Isings 50b. **6.** SP 133 : 1050.3. Coupe hémisphérique à pied annulaire. La lèvre est adoucie, la trace du pontil est observable sur le fond du récipient ; conservation 100 % ; d. 90 ; qualité : épaisseur fine, de nombreuses filandres associées à de rares bulles sont observables ; couleur : bleu vert ; référence : sim. Chenet 302. **7.** SP 133 : 1050.8. Gobelet à col tronconique dont la panse est marquée de dix dépressions. La lèvre a été adoucie ; conservation 100 % ; d. 40 ; qualité : la surface du récipient est légèrement irisée, épaisseur indéterminée, de nombreuses filandres associées à des bulles clairsemées (10 %) de petite taille sont observables ; couleur : bleu vert ; référence : Isings 114b. **8.** SP 141 : 1034.5. Fragments de coupe ornée d'un décor d'incisions ovales, sous celles-ci sont observables des facettes et des rainures polies ; conservation : pas de lèvre ; qualité : épaisseur fine à moyenne ; couleur : bleu vert ; référence : Isings 116 ?

figure 90 ►

Tableau des permutations matricielles intégrant les sépultures de la Zac d'Échenilly.

La céramique à enduit rouge (ER)

La céramique à enduit rouge est revêtu d'un engobe argileux non grésé, elle est cuite en mode A et son répertoire intègre de nombreuses formes issues du répertoire de la terre sigillée⁶.

La céramique fine régionale sombre (FRB)

La céramique fine régionale sombre est cuite en mode B⁷. La surface des récipients est lissée ou polie, grise à noire. Cette catégorie comporte principalement des bols, des assiettes et des gobelets.

La céramique rugueuse sombre (RUB)

La céramique rugueuse sombre est la seule catégorie déposée dans les tombes dont l'usage soit culinaire. La surface de ces récipients est généralement grise et ne témoigne d'aucun soin particulier de finition. Le répertoire morphologique se compose surtout de plats à cuire, de jattes et de pots.

Les groupes de pâtes

La céramique déposée dans les sépultures peut être répartie en trois groupes de pâtes distincts.

Le groupe de pâtes de Jaulges-Villiers-Vineux (JVV)

La terre sigillée, ses dérivés et la céramique métallescente sont rattachées au groupes de pâtes de Jaulges-Villiers-Vineux⁸. Le vernis de la terre sigillée est orange brun vif à noirâtre et la pâte orange brun clair. Pour les dérivés de terre sigillée, le vernis peut prendre des teintes plus sombres, en l'occurrence, brun foncé à brun gris noirâtre. La pâte est orange brun vif et présente parfois un cœur plus foncé. En ce qui concerne la céramique métallescente, elle est revêtue d'un engobe sur les deux faces. La partie visible est brun orange foncé. Pour ces productions, la pâte est orange brun ou brune.

Les pâtes de Jaulges-Villiers-Vineux comportent de très fines inclusions de quartz, abondantes, associées à quelques-unes de taille supérieure. Elles sont accompagnées d'inclusions d'oxyde de fer hétérogènes, petites à moyenne, oranges et rares. Les inclusions noires d'hématite possèdent des caractéristiques similaires en termes de fréquence et de taille. Pour conclure, quelques inclusions d'argilite de taille moyenne mais hétérogènes ont été observées.

Le groupe de pâtes E (E)

Deux individus, l'un en terre sigillée, l'autre en céramique à enduit rouge, appartiennent au groupe de pâtes E déjà reconnu sur le site voisin récemment fouillé par la société Archéopole et daté de la période mérovingienne⁹.

⁶ *Ibid.*

⁷ Picon 2002, p. 139–163.

⁸ Séguier; Morize 1996; Brulet 2010a; Joly 1999, p. 57–61.

⁹ Florent 2011.

Les pâtes sont brun jaune clair à brun jaune ou orange noirâtre. La couleur des engobes évolue entre le brun jaune vif et l'orange brun. La pâte comporte de fines inclusions de quartz clairsemées accompagnées de petites inclusions de mica et d'inclusions d'oxyde de fer hétérogènes, petites à moyennes, assez clairsemées. Les inclusions d'hématite sont, en termes de proportion et de taille, similaires à ces dernières. Enfin, quelques rares inclusions blanches et friables apparaissent parfois sans que l'on puisse en déterminer la nature exacte. Il n'a pas été possible de déterminer l'origine de ce groupe de pâtes.

Le groupe de pâtes champenois (CHAMP)

Le groupe de pâtes champenois a déjà été caractérisé à plusieurs reprises. Dans le cas présent, il s'agit de l'une de ses variantes dénommée « craquelée bleutée », il est rattaché aux productions en céramique rugueuse et fine régionale sombres¹⁰.

Les typologies de référence

La typologie de la céramique argonnaise établie par G. Chenet s'est révélée être la plus adéquate pour opérer le classement de la terre sigillée et de la céramique fine régionale sombre¹¹. La céramique métallescente est rattachée au répertoire morphologique décrit par F. Oelmann à Niederbieber¹². Enfin, la céramique rugueuse sombre « craquelée bleutée » est classée en se référant à la typologie proposée par M. Chossenot ou à celle établie pour Reims¹³. Lorsque les récipients rencontrés diffèrent au niveau technique des productions envisagées dans les typologies de référence mais sont identiques sur le plan morphologique, le codage désignant le type est précédé de la mention « sim. » afin d'indiquer cette divergence.

La quantification

L'objectif de la quantification des céramiques et de la verrerie en contexte funéraire est de déterminer le nombre de récipients effectivement déposés dans la tombe¹⁴. Une analyse critique du mode de déposition des artefacts est donc nécessaire afin de distinguer ce qui relève d'une intention, liée au rituel funéraire, d'un simple phénomène de résidualité ou d'une intrusion. Si elle peut indubitablement être associée à un geste funéraire donné, la quantité de vaisselle associée à la sépulture est évaluée très simplement. En effet, elle se distingue des fragments de vaisselle intrusifs car son degré de conservation est généralement élevé, sa position stratigraphique et topographique dans la tombe motivée et qu'elle ne dépare pas sur le plan chronologique. Le tableau d'inventaire de la vaisselle fournit un comptage du nombre de fragments de vaisselle par tombe en distinguant les bords (B), les parois (P), les fonds (F) et les anses (A). Le nombre minimum d'indi-

¹⁰ Biegert *et al.* 2004, p. 156–157; Brulet 2010b.

¹¹ Chenet 1941.

¹² Oelmann 1914.

¹³ Brulet 2010b, p. 397–398; Deru, Grasset 1997.

¹⁴ L'approche méthodologique développée ici est entièrement redevable au travail de F. Blaizot et de ses collaborateurs (Blaizot 2009).

vidu (NMI) est ensuite déterminé en tenant compte des indications évoquées ci-dessus. Deux aspects de l'état de chaque dépôt funéraire avéré sont systématiquement précisés, à savoir s'il est brûlé (O) ou non (N), ou seulement partiellement (Part.) et dans quelle mesure il est conservé (Cons.). Ce dernier point consiste en une évaluation globale, chiffrée en pourcentage, de ce qui reste du récipient dans la tombe.

Les phases chronologiques

Méthode

La méthode de sériation des ensembles funéraires par permutation d'une matrice est couramment appliquée à l'étude des nécropoles mérovingiennes¹⁵. En effet, l'utilisation de cette méthode requiert de disposer d'ensemble bien définis, c'est-à-dire relevant d'une action déterminée et circonscrite dans le temps, composés d'au moins deux critères différents dont la répétition au sein d'autres ensembles est vérifiée. Du fait de l'abondance du mobilier dans les tombes mérovingiennes, il n'y a rien d'étonnant à ce que cette période se soit révélées être un champ d'application privilégié. Sans revenir sur les détails techniques de la permutation, il convient de préciser que l'image obtenue suite à l'application à plusieurs reprises du calcul des moyennes réciproques consiste en un nuage de points ordonnés selon une diagonale¹⁶. Le tableau représente, en abscisse, les critères envisagés et, en ordonnée, la numérotation des tombes par nécropole. Dès lors, l'étape suivante consiste à proposer un découpage en phases en se fondant de manière privilégiée sur l'apparition, et secondairement sur la disparition, simultanées de certains critères. À ce niveau les ensembles de tombes sont regroupés par phases chronologiques successives caractérisées par des associations de types contemporains¹⁷. L'ensemble funéraire de la Zac d'Échenilly souffre de plusieurs inconvénients dans le cadre de l'application d'une sériation par permutation matricielle. En premier lieu, de nombreuses sépultures ne sont pas ou peu dotées. Au final, seules sept d'entre elles ont pu faire l'objet d'un classement (**figure 90**). Pour pallier ce déficit, d'autres ensembles funéraires régionaux et extra-régionaux ont été introduits. Malheureusement, le nombre de publications exploitables se singularise par sa rareté. Il a donc fallu recourir à des ensembles très éloignés pour disposer d'une base documentaire suffisante, au risque d'introduire des aspects, non plus chronologiques mais simplement d'ordre géographique dans la permutation. Par souci d'objectivité, la sélection des nécropoles a été menée en regard des principales caractéristiques des ensembles de la Zac d'Échenilly. Ainsi, les similitudes morphologiques au sein des répertoires de la céramique rugueuse et la présence de productions issues des ateliers de Jaulges-Villiers-Vineux sont considérées comme étant des signes favorables pour procéder à l'intégration.

¹⁵ Perin 1980.

¹⁶ Pour une présentation simplifiée des détails techniques en application à des ensembles funéraires gallo-romains se référer à Deru 2001.

¹⁷ Demoule 1999, p. 18.

Pour finir, un certain nombre de sépultures issues des ensembles funéraires de Lavau, de Saint-Benoît-sur-Seine (Aube), de Ville-sur-Retourne (Ardennes), de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), de Chartres et de Boullay-Thierry (Eure-et-Loir) ont servi de base à l'élaboration des hypothèses chronologiques¹⁸.

Un dernier point de méthode mérite d'être noté. Afin d'accroître les possibilités de permutation, les aspects techniques de la vaisselle ont parfois été négligés pour ne se concentrer que sur la dimension morphologique. Par exemple, un gobelet à col tronconique en terre sigillée, en céramique fine régionale sombre, en terre sigillée en ou en verre sont tous classés sous la dénomination «*Niederbieber 33*». Une première tentative de sériation en conservant la catégorie n'avait pas donné les résultats escomptés en raison de l'indigence de la documentation.

Le phasage chronologique

La phase I

La phase I correspond à l'implantation des premières sépultures au sud d'une allée principale, orientée selon un axe est-ouest.

Les sépultures 127 et 133, dotées d'un mobilier suffisant, ont pu être introduites dans la permutation¹⁹.

Au sein de la permutation, les sépultures 127 et 133 de Saint-André-les-Vergers sont associées aux sépultures 32 a, 32 d, 59, 60, 63, 64 b et 64 c de Lavau, 32 F de Saint-Benoît-sur-Seine, 171 de Ville-sur-Retourne, 7 de Saint-Nom-la-Bretèche, 53 de Tremblay-en France et 618 de Chartres.

Hormis l'assiette Isings 87 destinée à la consommation des solides, l'ensemble du mobilier en verre de cette phase est voué à la consommation des liquides. Les cruches Isings 50 et 90 sont caractéristiques de cette phase, elles disparaissent par la suite. Elles sont associées aux bols Isings 42, à la coupe à paroi concave assimilée au Chenet 302 et aux gobelets Isings 87, 114b²⁰ et Isings 96. Les occurrences de ce dernier, au même titre que la bouteille Isings 101, se rencontrent également au cours des deux phases suivantes, ils ne peuvent donc être considérés comme des marqueurs chronologiques précis.

Le répertoire de la vaisselle de table, en terre cuite, se compose de coupes et d'assiettes à paroi concave Chenet 302 et 303 généralement en terre sigillée, de bols à lèvre horizontale courbe sim. Reims B8 et de pots Chenet 341 en céramique fine régionale sombre. La vaisselle à feu est également représentée par les plats Chossenot 679 et les jattes Chossenot 709 en céramique rugueuse sombre. Les gobelets à col tronconique *Niederb. 33* sont également présents mais ils perdurent sur plusieurs phases et ne représentent donc pas des indices chronologiques précis.

¹⁸ Dutoo et al. 2008; Bienaimé 1997; Stead et al. 2006; Gonçalves-Buissart et al. 2008, Sellès 2005.

¹⁹ Pour être intégrée dans une permutation, une sépulture doit nécessairement contenir au moins deux critères distincts.

²⁰ Ce type est, sur le plan morphologique, identique au gobelet en céramique métallescente *Niederb. 33*.

Aucune des sépultures correspondant à la phase 1 n'a livré d'élément susceptible de favoriser le passage d'une chronologie relative à une chronologie absolue. Néanmoins, l'inhumation 32 F de Saint-Benoît-sur-Seine est située, en stratigraphie, directement sous l'inhumation D, dépourvue de vaisselle mais associée à plusieurs monnaies dont les plus récentes représentent Valérien et Gallien²¹. Si un laps de temps assez court sépare les deux inhumations, comme l'auteur semble l'envisager, la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C. pourrait constituer un cadre chronologique adéquat pour la phase 1.

Cette proposition est conforme aux hypothèses avancées pour les ensembles céramiques de la ville de Reims qui rassemblent un répertoire en grande partie similaire à celui de la phase 1. L'association du Chenet 302/303, des bols sim. Reims B8 et des pots Chenet 341 est vérifiée pour l'horizon 6 de la rue de Cernay et l'horizon 10 de la rue Chanzy tous les deux datés de la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C.²².

La phase 2

Les sépultures de la phase 2 occupent les espaces laissés libres par les sépultures de la phase 1, soit en s'implantant directement le long de l'allée principale, entre ou sur les tombes initiales, soit en s'installant nettement en retrait de l'allée principale, tendance qui avait déjà été initiée à la phase 1 par la sépulture 127.

Les sépultures 131, 132 et 141 ont pu être introduites dans la permutation. Les sépultures 120 et 134 sont rattachés à la phase 2 car l'une contient une jatte à lèvres en bandeau marquée d'une rainure médiane, l'un des traits caractéristiques du pot Chossenot 728/29 typique de cette phase et l'autre un gobelet *Niederbieber 33* en céramique métallescente dont le format est proche de ceux livrés par les sépultures 131 et 141.

Au sein de la permutation, les sépultures 131, 132 et 141 de Saint-André-les-Vergers sont associées aux sépultures 151, 152, 154, 162 et 172 de Ville-sur-Retourne, 28 et 35 de Tremblay-en-France et 706, 728, 732, 751, 756, 757, 770, 784 et 787 de Chartres.

Au-delà de la disparition de plusieurs types caractéristiques de la phase précédente, le répertoire de la vaisselle en verre n'est pas marqué par l'introduction de types nouveaux durant la phase 2.

Par contre, les bols Chenet 319 en terre sigillée, et les pots à bord en bandeau Chossenot 728/29 en céramique rugueuse sombre apparaissent au cours de cette phase. D'autre part, le pot à boire Chenet 341 en céramique fine régionale sombre et la cruche Chenet 343, bien qu'apparus à la phase 1 constituent également des marqueurs fiables. D'ailleurs, ils disparaissent à la phase suivante.

Contrairement à la phase précédente, les indices nécessaires à l'élaboration d'hypothèses en terme de chronologie absolue sont présents. À l'exception de la sépulture 152 de Ville-sur-Retourne qui a livré une monnaie de Gratien datée de 378–383 et qui entre en parfaite discordance avec le mobilier contenu dans cette tombe, les datations

²¹ Bienaimé 1997, p. 38.

²² Deru, Rollet 2000, p. 364; Deru 2003, p. 56 et p. 92–97.

monétaires sont cohérentes et conduisent à dater la phase 2 de la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C.²³.

La phase 3

Les dernières sépultures dont le positionnement en chronologie relative soit prouvé par l'analyse du mobilier sont au nombre de deux. Il s'agit des sépultures 150 et 119. La première signale une dynamique d'extension vers l'ouest de l'ensemble funéraire, en suivant l'axe matérialisé par l'allée principale. La seconde permet de juger de l'extension maximale des allées secondaires vers le sud. La sépulture 129 est associée à la phase 3 en vertu d'arguments stratigraphiques.

Les sépultures 119 et 150 de Saint-André-les-Vergers sont associées au sein de la permutation aux sépultures 155, 160, 165, 166, 181, 186 et 188 de Ville-sur-Retourne, 26, 34, 41 et 43 de Tremblay-en-France, 5, 6 et 16 de Saint-Nom-La Bretèche, 609, 750 et 752 de Chartres et 4, 6, 7, 11, 12, 16, 19, 28, 30, 38 et 39 de Boullay-Thierry.

Le répertoire de la vaisselle en verre de cette phase se limite à un seul type, à savoir la coupe à dépression Isings 117.

En ce qui concerne la vaisselle en céramique, la phase 3 correspond à l'apparition de l'assiette Chenet 304 et du bol Chenet 320 en terre sigillée. Avec deux occurrences, il est difficile de juger de la validité du bol Chenet 323 en tant que critère typique de la phase 3 mais toujours est-il qu'il ne se manifeste qu'à ce moment. Les gobelets Chenet 333 et 334 rattachés à diverses catégories apparaissent également à cet instant. Enfin, les formes inspirées du répertoire d'Alzei en céramique rugueuse claire ou sombre et notamment les types 28 et 30 constituent la part la plus conséquente de la vaisselle à feu associée à la phase 3.

Les sépultures 181 et 188 de Ville-sur-Retourne ont livré une monnaie chacune qui intéressent directement notre propos. L'une est datée de 383–388 ap. J.-C., l'autre date de 348–364 ap. J.-C.²⁴. La sépulture 28 de Boullay-Thierry contenait deux monnaies usées postérieures à 364 ap. J.-C.²⁵. Par conséquent, la phase 3 correspond à un intervalle de temps compris entre 360–365 ap. J.-C. et 390 ap. J.-C. environ.

Interprétations

Au sein de l'ensemble de la vaisselle déposée dans les tombes, sept récipients sur vingt-six sont brûlés. Il s'agit systématiquement de gobelets et donc de récipients dédiés à la consommation des boissons. Dès lors, une certaine forme de continuité avec les pratiques observées pour les crémations du Haut-Empire où les cruches, les gobelets ou les amphores sont parfois exposées au feu peut être évoquée²⁶. Cette observation permet d'étayer l'hypothèse du maintien de pratiques funéraires liées au feu (contexte de banquet ?) en dépit de l'abandon du rite de la crémation.

²³ Stead *et al.* 2006, p. 91–93; Sellès 2005, p. 310.

²⁴ Stead *et al.* 2006, p. 92.

²⁵ Sellès 2005, p. 317.

²⁶ Blaizot 2009, p. 130 et 136.

L'étude de la localisation des objets déposés dans la tombe par rapport au corps témoigne de situations assez diverses (**figure 91**). Néanmoins un groupe de tombes composé des structures 119, 127, 129, 141 se singularise par des dépôts uniquement aux pieds. Ces sépultures appartiennent à des phases chronologiques différentes. Par conséquent, la réitération de pratiques au sein d'un ensemble cohérent sur le plan spatial et dans un laps de temps assez étendu a pu être observée ■

Références bibliographiques

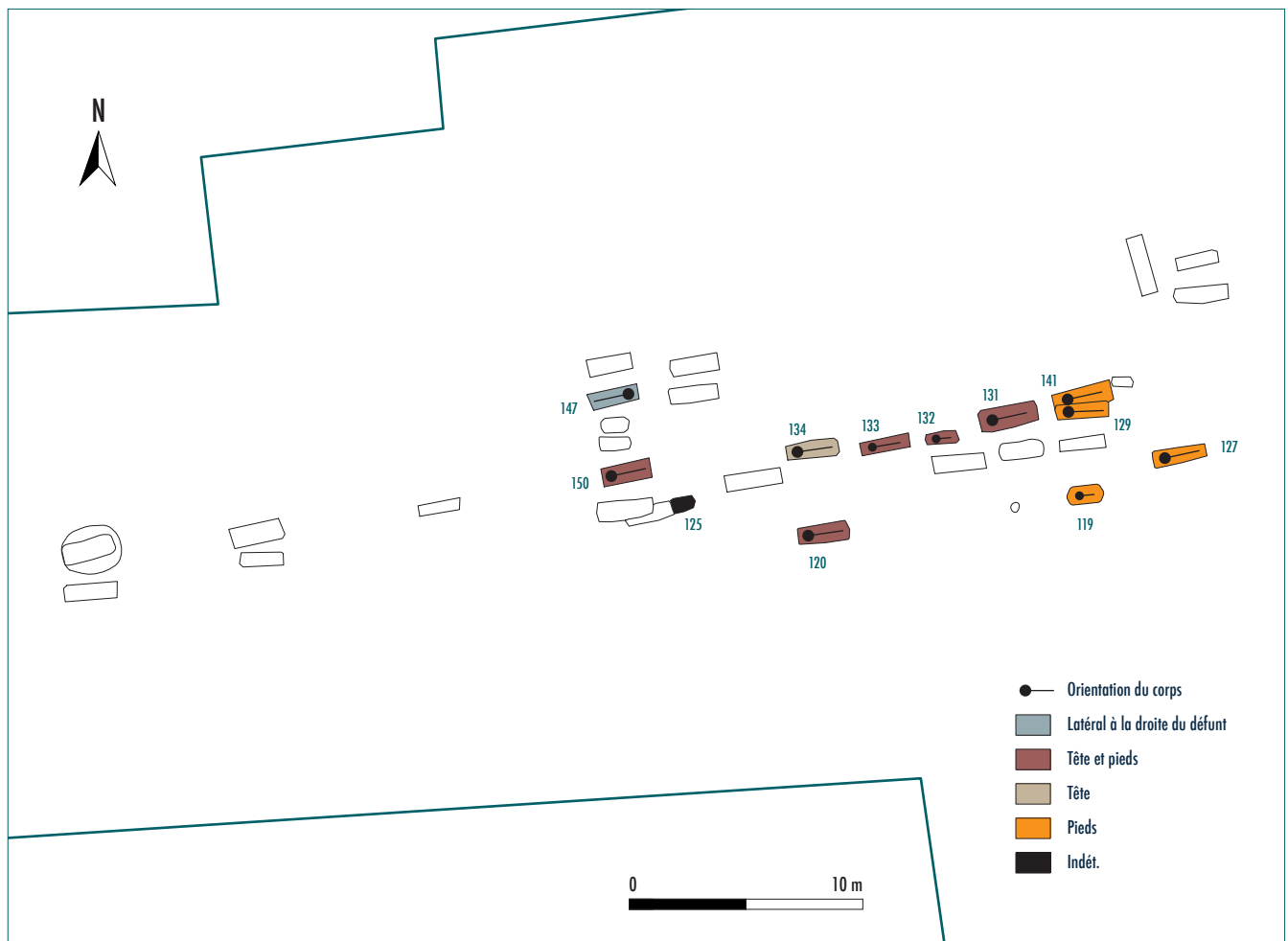
BIEGERT S., DERU X., FRONTEAU G., PAICHELER J.-C. 2004. Les productions du « groupe de pâtes champenois » : caractérisations archéologiques, pétrographiques et chimiques, *Revue du Nord*, 358, 2004, p. 135–161.

BIENAIMÉ J. 1997. La sépulture collective gallo-romaine 32 de la nécropole de « La Perrière » à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 90-2, 1997, p. 37–49.

BLAIZOT F. 2009. Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule durant l'Antiquité, 2009, *Gallia*, 66-1.

figure 91

Localisation du mobilier en céramique et en verre dans les sépultures.



BRULET R. 2010A. La sigillée du Bas-Empire de Jaulges-Villiers-Vieux, dans Brulet R., Vilvorder F., Delage R., *La céramique romaine en Gaule du Nord, Dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 208–210.

BRULET R. 2010B. La céramique craquelée bleutée du Bas-Empire, dans Brulet R., Vilvorder F., Delage R., *La céramique romaine en Gaule du Nord, Dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 395–401.

CHENET G. 1941. *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*. Macon, Protat Frères, 1941, Fouilles et documents d'archéologie antique en France, I.

DEMOULE J.-P. 1999. Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère, 1999, *Revue archéologique de Picardie*, N^o spécial 15.

DERU X. 2001. La sériation des ensembles funéraires gallo-romains par permutation matricielle, *Revue du Nord*, 2001, p. 199-201.

DERU X. 2003. Le mobilier céramique, dans Balmelle A., Neiss R., *Les maisons de l'élite à Durocortorum*, 2003, p. 55–56 et p. 86–99, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 96-4.

DERU X., GRASSET L. 1997. L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne), I. Les productions, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 90-2, 1997, p. 51–82.

DERU X., ROLLET P. 2000. La céramique gallo-romaine de la rue de Cernay à Reims (Marne), dans *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 1–4 juin 2000, 2000, p. 335–366.

DUTOO D., CARBART H., CHOSSENOT M., PARE-SYS C. 2008. Étude de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube), lieu-dit « Les petites Corvées », zone funéraire de la transition âge du Bronze–âge du fer jusqu'au IV^e s. de notre ère, 2008, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 101-4.

FLORENT G. 2011. La céramique, dans Leplus S., *Saint-André-les-Vergers, Z.A.C. d'Échenilly, tranche 1*, 2011, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, SRA Champagne-Ardenne.

GONÇALVES-BUISSART C., LAWRENCE-DUBOVAC P., LE FORESTIER C. 2008. Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment, *Revue archéologique d'Île-de-France*, I, 2008, p. 227–254.

ISINGS C. 1957. Roman Glass from Dated Finds, Groningen, J.B. Wolters, 1957, *Archaeologica Traiectina*, 2.

JOLY M. 1999. Les ateliers de Bourgogne et de Franche-Comté, dans Brulet R., Symonds R.P., Vilvorder F., *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995, Oxford, Oxbow Books, 1999, p. 39–68, *Rei Cretariæ Romanæ Fautorum Acta, Supplementum* 8.

OELMANN F. 1914. *Die Keramik des Kastells Niederbieber, Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik*, 1, Frankfurt, 1914.

PERIN P. 1980. La datation des tombes mérovingiennes. Historique-Méthodes-Applications, Genève, Ecole pratique des Hautes Études, 1980, *Hautes études médiévales et modernes*, 39.

PICON M. 2002. Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de la Graufesenque : une mise au point, dans Genin M., Vernhet A., *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine, nouvelles recherches, hommages à Bettina Hoffmann*, Montagnac, éditions Monique Mergoil, 2002, p. 139–163, *Archéologie et histoire romaine*, 7.

SÉGUIER J.-M., MORIZE D. 1996. Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typochronologie et approche de la diffusion d'après les données de l'Île-de-France, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 16–19 mai 1996, 1996, p. 155–179.

SELLÈS H. 2005. Céramiques du Bas-Empire en Eure-et-Loir : L'apport des nécropoles de Chartres et du Boullay-Thierry, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Blois*, 5–8 mai 2005, 2005, p. 305–322.

SENNEQUIER G. 1985. *Verrerie d'époque romaine, Collection des musées départementaux de Seine-Maritime*, Rouen, Musées départementaux de Seine-Maritime, 1985.

STEAD I., FLOUEST J.-L., RIGBY V. 2006. *Iron Age and Roman Burials in Champagne*, Oxford, Oxbow Books, 2006.

VANPEENE N. 1993. Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise), Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 1993, *Cahier archéologique*, 8.